



SynergîLE

Le pôle d'innovation de la Guadeloupe

Présentation du pôle

2019





Table des matières

05

Qui sommes nous ?

07

L'offre de services

09

L'équipe

12

Nos départements

13

L'Ingénierie de l'innovation

15

L'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)

17

L'Observatoire Régional de l'Energie et du Climat (OREC)

19

Le Réseau Bâtiment Durable

21

Guadeloupe Mobilité Durable (GMD)

23

Devenir adhérent

24

Nos partenaires

Mot du Président

“ Il ne s’agit ni plus ni moins d’agir pour fabriquer un monde nouveau.

Ce défi est d’autant plus ambitieux qu’il n’est pas facile de trouver de nouvelles façons de penser et d’agir, parce que nos pensées et nos actes sont habituellement contraints par les idéologies, les systèmes sociaux, les infrastructures et les technologies de notre époque.

Alors, où en sommes-nous sur le terrain de l’action ?

Si en Guadeloupe nous pouvons nous réjouir de franchir la barre des 20% d’électricité renouvelable, il convient de garder en tête que cela ne représente que 6% de notre mix énergétique global. Nous ne sommes peut-être pas les derniers, mais nous ne sommes pas les leaders.

Que faut-il donc pour qu’enfin nous agissions collectivement à la hauteur des enjeux ?

Plus que jamais, je suis convaincu que la bataille de la transition énergétique pour le climat et plus largement pour le développement durable ne se réduit pas aux technologies ou aux marchés financiers.

Cette bataille se jouera d’abord dans nos cœurs, ensuite dans nos foyers, dans nos quartiers, dans nos écoles et dans nos entreprises.



A Synergile, Pôle d’innovation, nos adhérents croient en l’AUDACE ;

- L’audace de nos adhérents pour apporter des solutions, être acteurs et montrer la voie de cette indispensable transition.
- L’audace de nos élus pour continuer à construire une politique réglementaire et économique garantissant un marché local stable et la pérennisation d’emplois qualifiés.
- L’audace de l’État pour soutenir et accompagner cette dynamique locale.

Puissent les travaux des départements de Synergile nourrir positivement les débats à venir dans chaque foyer guadeloupéen !”

Andrés MEZIERE

Le pôle d'innovation

Qu'est-ce qu'un pôle d'innovation ?

Le pôle d'innovation est un groupement d'entreprises indépendantes, entreprises petites, moyennes ou grandes et organismes de recherche actifs dans un secteur et dans une région et destinés à stimuler l'activité d'innovation en encourageant les interactions intensives, le partage des équipements et l'échange de connaissances et de savoir-faire, ainsi qu'en contribuant de manière effective au transfert de technologie, à la mise en réseau et à la diffusion de l'information entre les entreprises qui constituent le pôle.

Synergile : 12 ans au service de l'innovation en Guadeloupe

Le pôle accompagne dans la conception, le développement et la mise sur le marché les produits et services innovants des adhérents.

Synergile soutient le développement des adhérents par l'innovation et les aide à étoffer leur réseau.

Adhérer au pôle c'est :

- Intégrer une communauté d'excellence
- Comprendre les marchés et leurs évolutions
- Monter des projets individuel ou collaboratif
- Développer des partenariats d'innovations
- Valoriser les retombées des projets des adhérents au travers de nos services communication et presse
- Former les équipes des adhérents aux évolutions techniques

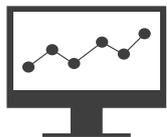
Offre de services

Les services Adhérents – compris dans la cotisation



Assistance technique

Aide au montage de projet collaboratif
Veille sur des programmes financiers pour vos projets
Aide à la recherche de partenaires



Observation régionale

Collecte de données énergie et climat à l'échelle régionale
Diffusion de résultats, de données d'études prospectives



Mobilisation du réseau

Manifestations thématiques ouvertes
Groupes d'échanges sur les thématiques filière



Services mutualisés

Aide au recrutement
Annuaire adhérent
Diffusion numérique (presse et réseau)

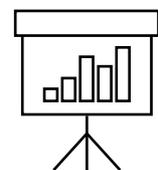
Pour aller plus loin ... (hors cotisation)

Des tarifs préférentiels - jusqu'à 50% pour les adhérents



Ingénierie de formation

- Eco-master class innovation
- Formation ad-hoc



Observation ciblée et personnalisée

- Collecte de données ciblée
- Analyse territoriale de données
- Accompagnement création de base de données



Accompagnement individuel

- Aide à la recherche de financement
- Mission technologique régionale, nationale
- Veille liée à un domaine/filière spécifique



Événement thématique fermé

- Séminaire d'Experts
- Colloque inter-régional, national, international



Aide à l'organisation d'événementiel

- Organisation logistique
- Création de listing ciblé
- Accès au fichier média et institutionnel



L'équipe



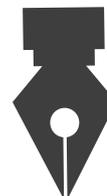
Patricia TRIPLET
DIRECTRICE DU PÔLE

0690 31 68 10



Nelly JOACHIM
Assistante de gestion
administrative

0590 57 02 38



OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT



Amélie BELFORT
Responsable
de l'OREC
Adjointe de direction

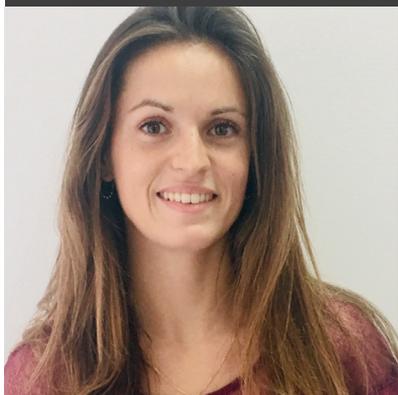
0690 90 06 27



Cynthia BONINE
Chargée de mission
OREC

0690 95 57 43

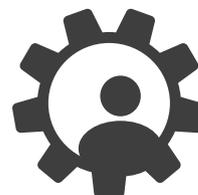
INGENIERIE DE L'INNOVATION



Nolwenn ROUSSEAU

Chargée de mission
Innovation

0690 45 83 68



ECOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE



Emyly GUYON

Chargée de mission
E.I.T

0690 96 51 42



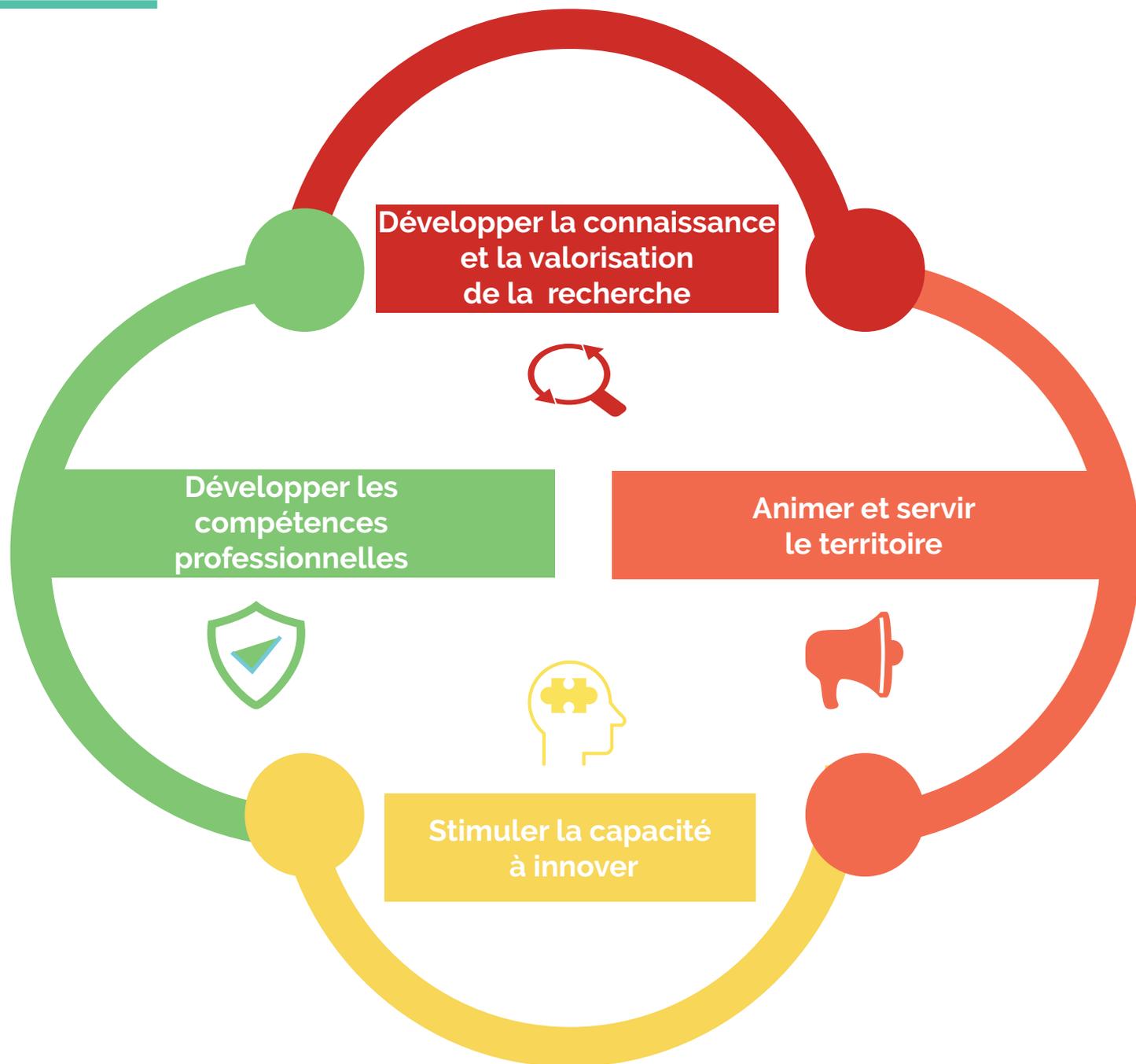
Mario JEAN PIERRE

Chargé de mission
E.I.T

0690 96 75 38



La roue de l'innovation



Nos départements



Ingénierie de l'innovation

Mission soutenue par : La Région Guadeloupe, la Dieccte et le pôle de compétitivité CAP ENERGIE



Observatoire Régional de l'Energie et du Climat (OREC)

Mission soutenue par : La Région Guadeloupe, la DEAL, l'ADEME, EDF SEI, la SARA, Le SYMEG, METEO-FRANCE



Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)

Mission soutenue par : La Région Guadeloupe, Cap Excellence, la DEAL, la DIECCTE, l'ADEME, le Grand Port Maritime de la Guadeloupe, la SARA, GARDEL, l'AMPI, ALBIOMA, l'INRA

Les partenaires des départements participent à l'orientation stratégique des actions menées par les départements et participent à leur financement.

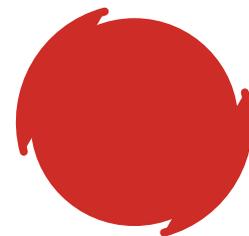
Vous souhaitez devenir partenaire d'un département ?

Contactez nous : secretariat@synergile.fr - 0590 570 238

A venir



Bâtiment Durable



Guadeloupe Mobilité Durable

Ingénierie de l'innovation

Mission soutenue par



REGION
GUADELOUPE



Ingénierie de l'innovation

Le département Ingénierie de l'innovation a pour objectif d'accompagner dans la conception, le développement et la mise sur le marché des produits et des services innovants des secteurs de la construction, des matériaux et des énergies renouvelables.

Développer la connaissance et la valorisation de la recherche

Diffuser des éléments de veille stratégique

Faire le point sur les avancées technologiques, scientifiques, réglementaires d'un sujet : Organisation de rencontres thématiques, interventions sur demande, participation à l'organisation de séminaires scientifiques.

Faire connaître les réalisations et actions sur le territoire et dans les thématiques du pôle : Newsletter, participation à la semaine de l'industrie, présentation des projets collaboratifs accompagnés.

Encourager la fertilisation croisée d'idées et de compétences : Mise en relation, Favoriser l'inter clustering.

Accompagner les actions des membres et partenaires : réalisation d'une cartographie des besoins.

Offrir de la visibilité aux membres et à leurs projets : support de communication, organisation d'événement, diffusion des savoir-faire et compétences des membres, appui au montage d'une délégation d'entreprises au CREF.



Stimuler la capacité à innover

Accompagner le montage de projet, conseil :

optimisation des dossiers de candidature aux guichets de financement, mise en relation avec des cabinets experts en montage de projets en fonction de la complexité (étude de marché, état de l'art, propriété intellectuelle), aide à la préparation, soumission et suivi de projets.

Détecter les initiatives locales innovantes pour aider à leur structuration.

Faciliter l'accès aux financements : lancement et relai des appels à projets et appels à idées de projets d'innovation en partenariat avec les financeurs publics.

Recherche et développement de coopération avec des financeurs privés.

Développer les compétences professionnelles

Organisation de formation en liens avec l'innovation ou le management de projets: Etat de l'art, Propriété intellectuelle, Montage de projet collaboratif..

L'Écologie Industrielle et Territoriale

Mission soutenue par



EIT

L'Écologie industrielle et territoriale (EIT) a pour objectif de développer des synergies industrielles, initier de la mutualisation de moyens et de services, du partage d'infrastructures.

Développer la connaissance et la valorisation de la recherche

Pré diagnostic territorial : Définir le potentiel des entreprises et du territoire- Méthode PTSI

« **Bourse aux ressources** » : Alimenter une base de données en ligne « Le Bon Coin des ressources »

Cartographie des flux : Spatialiser les synergies interentreprises à l'aide des systèmes d'information géographique



Animer et servir le territoire

Faire connaître les réalisations et actions sur le territoire : Newsletter, participation à la semaine de l'industrie..

Encourager la fertilisation croisée d'idées et de compétences : Mise en relation, Favoriser l'inter clustering. Accompagnement pour la concrétisation des synergies

Organisation de rencontres thématiques, interventions sur demande, participation à l'organisation de séminaires.

Stimuler la capacité à innover

Accompagner le montage de projet, conseil : optimisation des dossiers de candidature aux guichets de financement, mise en relation avec des cabinets experts en montage de projets en fonction de la complexité (étude de marché, état de l'art, propriété intellectuelle), aide à la préparation, soumission et suivi de projets.

Développer les compétences professionnelles

Identifier l'offre de formation et les besoins de la filière

Formation « Ecologie Industrielle et territoriale » (INEC, OREE)

Formation Professionnelle Référent en Energie dans l'Industrie PROREFEI

L'Observatoire Régional de l'Energie et du Climat

Mission soutenue par



Nos mécènes



L'Observatoire est un outil partenarial d'aide à la décision créé dans le but de répondre à une demande d'intérêt général.

Il vise à centraliser des données afin de les analyser et d'en assurer la diffusion. Les données peuvent être collectées, mesurées ou issues d'études spécifiques.

Développer la connaissance et la valorisation de la recherche

Base de données:

Base de données énergie : Bilan annuel sur les données de production, consommation, importation, fiscalité, C2E.

Base de données bâtiments : DISCABAT (DPEG), REX à venir .

Etablissement du bilan carbone territoire des communautés d'agglomérations: « valorisation des émissions CO2 » par secteur (procédés industriel, tertiaire, résidentiel, agriculture, déplacement, fret, construction et voirie, déchets).

Réalisation du « profil de vulnérabilité au changement climatique » ciblant l'ensemble des activités du territoire (pêche, agriculture, aquaculture, tourisme, industrie, aménagement du territoire, biodiversité, santé, économie).

Valorisation de la recherche:

Lancement en 2019 du projet Explorer .

Travailler en synergie avec les autres observatoires régionaux pour mutualiser les connaissances

Réseau des observatoires ZNI : Martinique, Corse, La Réunion; Réseau des observatoires de la Guadeloupe

Etudes et prospectives : résidentiel, tertiaire, industrie...

Animer et servir le territoire

Atelier thématique :

« Valorisation de la connaissance et des données », diffusion de publication.

« Eclairer l'activité climat du territoire, pour une avancée mutualisée » : Rassembler l'ensemble des communautés d'agglomérations 3 à 4 fois dans l'année sur une problématique qu'elles auront ciblée en amont et chercher à répondre et/ou trouver des solutions avec un expert.

Développement de service aux adhérents:

formule d'accompagnement sur 3 ans: PCAET; Cit'Ergie avec une ouverture sur les autres départements.



Stimuler la capacité à innover

Développer les compétences professionnelles

Le Réseau *Bâtiment Durable* (A venir)



Bâtiment Durable

Le réseau Bâtiment Durable a pour objectif de faciliter la mutation des pratiques de l'ensemble des professionnels de la construction et de l'aménagement face aux défis énergétiques et environnementaux.

Développer la connaissance et la valorisation de la recherche

Recenser les opérations, acteurs et professionnels de la qualité environnementale.

Construire un centre de ressources techniques

(fond documentaire, base de données en ligne).

Travailler en synergie avec les autres centres de ressources régionaux pour mutualiser les connaissances.

Animer et servir le territoire

Communiquer et diffuser l'information sur la Qualité environnementale du bâti.

Sensibiliser et informer la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage aux enjeux de la qualité environnementale.

Apporter des informations, conseils et outils pour la mise en œuvre de bâtiments à faibles impacts environnementaux.



Mise en relation des professionnels du bâtiment, animer un réseau d'échanges, autour d'opérations exemplaires.

Stimuler la capacité à innover

Concours de bâtiment bioclimatique

Développer les compétences professionnelles

Identifier l'offre de formation et les besoins de la filière

Guadeloupe *Mobilité Durable* (A venir)



GMD

Le département Guadeloupe mobilité durable a pour objectif de développer les nouvelles solutions de mobilité, l'innovation et de réduire l'empreinte environnementale des transports en Guadeloupe.

Les transports de demain seront plus propres, plus économes, plus sûrs, plus autonomes et plus connectés.

Développer la connaissance et la valorisation de la recherche

Recenser les opérations, acteurs et professionnels du transports.

Construire un centre de ressources techniques (fonds documentaire, cartographie logistique).

Travailler en synergie avec l'Observatoire Régional du Transport (ORT) et les autres centres de ressources régionaux pour mutualiser les connaissances.

Porter et suivre des études et prospectives : « enquête chargeurs », besoin de transports et logistique sur le territoire, fiscalité et transport durable, promotion des modes actifs.



Animer et servir le territoire

La valorisation des actions locales assurant un usage pertinent et vertueux de la mobilité électrique sans risque pour le système électrique.

La promotion des modes alternatifs.

Faire le point sur les avancées technologiques, scientifiques, réglementaires .

Organisation de rencontres thématiques, interventions sur demande, participation à l'organisation de séminaires.

Offrir de la visibilité aux membres et à leurs projets.

Stimuler la capacité à innover

Accompagner le montage de projets, conseil .

Détecter les initiatives locales innovantes pour aider à leur structuration.

Faciliter l'accès aux financements.

Favoriser le développement de nouvelles offres locales de mobilités.

Développer les compétences professionnelles

Recensement des besoins en formation en partenariat avec l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OREF).

Recensement des structures de formation sur le territoire et dans le cas échéant hors territoire en partenariat avec l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OREF).

Mise en relation structure de formation et formateurs « agréés » .

Aide à la recherche de financement pour mise en œuvre.

Devenir Adhérent

L'adhésion à Synergile se fait sur la base d'une cotisation annuelle, qui dépend de la catégorie juridique de l'entité et de son chiffre d'affaires.

L'adhésion à Synergile entraîne de plein droit l'adhésion au Pôle de compétitivité national Capenergies.

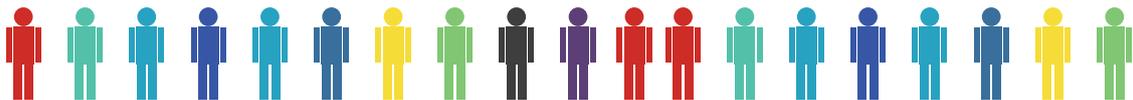
Comment devenir adhérent ?

1. Le postulant remplit et renvoie le bulletin de demande d'adhésion à Synergile par mail, par courrier postal ou en main propre. Au préalable, l'équipe du pôle peut le rencontrer afin de lui présenter la structure, de répondre à ses questions et d'apporter des précisions si besoin.
2. Le Comex de Synergile examine ensuite la candidature et valide l'adhésion.
3. Elle est valable un an (année civile) et est reconduite par tacite reconduction. En début d'année, Synergile renouvelle l'appel à cotisation auprès de ses adhérents.
4. L'adhésion nécessite le respect des statuts.

| Montant des cotisations annuelles (€ H.T*) | | |
|---|-------------------------|--------------|
| Entreprises | CA < 500k€ | 220 € H. T |
| | 500k€ < CA < 1 000k€ | 550 € H. T |
| | 1 000k€ < CA < 5 000k€ | 1 100 € H. T |
| | 5 000k€ < CA < 10 000k€ | 1 650 € H. T |
| | 10 000k€ < CA | 2 200 € H. T |
| Groupements et syndicats | | 110 € H. T |
| Enseignement supérieur, recherche, formation | | 1 100 € H. T |
| Acteurs institutionnels, établissements publics | | 1 100 € H. T |
| *Une TVA de 8,5% s'applique en sus des montants de cotisations indiqués | | |

Téléchargez nos statuts et le bulletin d'adhésion sur :
www.synergile.fr

Il nous ont fait confiance, pourquoi pas vous ?



Contactez-nous

 Immeuble Ary Encelade, rue Ferdinand Forest ZI Jarry
97122 Baie-Mahault, Guadeloupe

 +590 590 570 238

 secretariat@synergile.fr
www.synergile.fr



Pôle_Synergile

